



PRESIDENT

Pierre LEJEUNE

SECRETAIRE GENERAL

Thierry COUNE

SECRETAIRES

NATIONAUX

Thierry MOERS

Filip PEERS

Vincent MERCIER

Jean-Marc DURIEUX

SECRETARIAT

02 508 58 06

02 508 58 19

cheminots@cgsp.be

Nouveau site internet :

www.cheminots.be



Parole de cheminots

Tarif à bord

À partir du 1^{er} février, le tarif à bord passera de 7 € à 9 € et le paiement ne pourra se faire que par paiement électronique. Il ne sera plus possible d'acheter un billet en payant en espèces dans les trains. **La CGSP/ACOD n'a pas été consultée et n'a jamais donné son accord à ce propos.**

Nous craignons une augmentation des agressions et une perte de revenu pour les accompagnateurs de train (allocation pour régularisation des voyageurs dans le train). Notre priorité est le bien-être et le maintien du revenu des agents (aucune perte d'allocation).

La **CGSP/ACOD** est déjà intervenue auprès de la direction et elle interviendra encore ce lundi 23 janvier au groupe de travail anti-agression et au comité d'entreprise PPT du jeudi 26 janvier.

Nous voulons obtenir des réponses aux nombreuses questions que nous recevons de nos affiliés :

- Il y a-t-il eu une analyse des risques à propos des conséquences de cette façon de faire, tant pour les voyageurs que pour les cheminots ?
- Quid de la communication vers les voyageurs ?
- Quid de l'accompagnement de cette décision au niveau du personnel ?

La **CGSP/ACOD** a toujours défendu le maintien des guichets dans un maximum de gares. Ce n'est pas la vision de la direction et force est de constater que le service public recule : de nombreux guichets dans différentes gares ont été fermés, des automates qui fonctionnent aléatoirement ont été installés. La vente sur internet et une application smartphone ont été introduits, ce qui ne permet pas de toucher tous les usagers. À présent, on retire aux voyageurs la possibilité de payer en liquide dans nos trains.

La **CGSP/ACOD** n'est pas contre les progrès technologiques. Cependant, l'achat d'un billet de train doit pouvoir être accessible pour tous les usagers, y compris ceux qui ne maîtrisent pas les nouvelles technologies, ceux qui n'ont pas de carte bancaire pour payer électroniquement. C'est cela un service public ! Ce service diminue mais le tarif de nos billets augmentera au 1 février.

La SNCB est-elle toujours un service public ?

Moers,Thierry & Peers,Filip, Secrétaires Nationaux **CGSP-Cheminots**